

Un modèle agricole à réinventer

Patrick Mundler

Number 813, Summer 2021

Aux champs, citoyens ! Agroécologie et transition juste au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/96103ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mundler, P. (2021). Un modèle agricole à réinventer. *Relations*, (813), 17–19.

UN MODÈLE AGRICOLE À RÉINVENTER

Le modèle agricole qui prédomine aujourd'hui au Québec comporte plusieurs aberrations à l'heure des défis que posent la crise écologique et sanitaire, et la quête d'une plus grande autonomie alimentaire. Pour y remédier, une transition vers l'agroécologie s'impose.



Grande culture de blé à Saint-Sébastien, en Montérégie. Photo: © Caroline Hayeur

Patrick Mundler

L'auteur est professeur titulaire au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval et chercheur au Centre de recherche sur le développement territorial et au Groupe de recherche agriculture, territoires et développement

La pandémie de COVID-19 a suscité de nombreuses interrogations sur la sécurité de nos approvisionnements alimentaires: allait-on manquer de nourriture? À l'image de la pénurie de masques N95 et de respirateurs artificiels, n'avait-on pas sacrifié notre autosuffisance alimentaire aux sirènes du libre-échange? Comme souvent dans ces situations, le consensus qui s'est formé autour de la recherche d'une plus grande autonomie alimentaire est malheureusement resté passablement flou sur le périmètre exact de cette «autonomie», avec le risque que l'on ne se pose pas les bonnes questions quant à l'avenir de l'agriculture québécoise.

Autonomie ou souveraineté?

Si le débat sur la sécurité alimentaire est pertinent, il a été mené au Québec dans un grand flou sémantique. Certains se

sont inquiétés de notre *sécurité* alimentaire, d'autres ont plaidé pour un accroissement de l'*autosuffisance*, d'autres encore ont rappelé l'impérieuse nécessité de préserver notre *souveraineté* alimentaire. Pour sa part, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a proposé d'accroître l'*autonomie* alimentaire, ce qui est apparu comme un objectif consensuel sans avoir besoin d'être clairement défini. Sans entrer dans les détails, il convient tout de même de préciser de quoi il est question. La *sécurité alimentaire*, d'abord, vise à maintenir en tout temps un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive. Cette nourriture peut être produite localement ou importée. L'*autosuffisance alimentaire*, quant à elle, désigne le fait de satisfaire les besoins alimentaires nationaux par la production nationale. Elle se distingue de la *souveraineté alimentaire*, qui est un concept plus politique désignant le droit pour une population de choisir la façon dont elle souhaite orienter son agriculture. Concrètement, cela signifie le droit des États à définir leur politique agricole et alimentaire sans que celle-ci puisse être remise en cause dans le cadre de négociations commerciales. L'*autonomie alimentaire*, enfin, est définie par l'UPA comme «la capacité de subvenir aux besoins alimentaires d'une population locale, de maintenir la diversité de l'offre et

de permettre un accès facile aux produits pour tous». C'est le terme que le syndicat a choisi pour proposer aux Québécois et Québécoises un « dialogue sur l'autonomie alimentaire du Québec », avec le projet de s'engager en faveur d'un contrat social renouvelé entre l'agriculture et la société québécoise.

Quel que soit le terme auquel on se réfère, il est intéressant de se pencher sur divers éléments relatifs à la réalité de l'agriculture québécoise, afin de voir dans quelle mesure cette dernière est aujourd'hui orientée vers la satisfaction des besoins alimentaires des habitantes et des habitants de la province.

L'agriculture telle qu'elle est

L'agriculture québécoise reste d'une grande diversité. Les fermes québécoises s'étendent le long d'un continuum allant du gros jardin à la firme financière. Certaines se diversifient, d'autres se spécialisent. Certaines visent les marchés mondiaux, d'autres les marchés locaux. Mais cette pluralité est en partie masquée par quelques productions largement dominantes.

Dans les productions végétales, une grosse moitié des terres agricoles (un peu plus d'un million d'hectares sur les quelque deux millions que compte le Québec) est consacrée aux grandes cultures, soit à des céréales comme le blé, l'orge ou le maïs et à des oléagineux comme le soya ou le colza. Malheureusement, on a beaucoup perdu en variété. Aujourd'hui, le maïs grain et le soya occupent près de 73 % de ces superficies, et cette production est destinée presque exclusivement à nourrir des animaux. Ajoutons aussi qu'environ 12 % de notre production annuelle de maïs va alimenter une usine de fabrication d'éthanol. Composé majoritairement d'avoine, d'orge ou de seigle, le reste des céréales est également destiné à l'alimentation animale. En revanche, pour des raisons à la fois agro-climatiques, économiques et organisationnelles, le Québec produit moins de 10 % de ses besoins en céréales et légumineuses destinées à l'alimentation humaine. Pour l'essentiel, ces productions nous viennent des Prairies canadiennes. À l'échelle provinciale, notre production nourrit nos cochons, mais ne nous permet pas de faire notre pain. Sur le plan environnemental, la place dominante du couple maïs-soya (majoritairement OGM) entraîne de nombreuses répercussions négatives telles que l'érosion des sols, la dissémination de pesticides, la pollution de l'eau et la baisse de la biodiversité.

Cette monoculture végétale est étroitement liée aux productions animales pratiquées dans la province. Certaines sont sous gestion de l'offre, c'est-à-dire que le volume de ce qui est produit est adapté pour correspondre strictement à la demande canadienne. C'est le cas du lait, des œufs, du poulet et du dindon. Pour le lait, qui reste la principale production agricole québécoise, notre production correspond en gros au double de notre consommation, parce que la répartition des quotas entre les provinces permet à certaines (le Québec principalement) de fournir une partie de leur lait à des provinces déficitaires comme les provinces maritimes.

Il y a par ailleurs des producteurs qui ont fait le choix de l'exportation. Au Québec, c'est le secteur du porc qui consti-



Maude Tremblay, propriétaire du Ranch TM, ferme spécialisée en bovins de boucherie à Sainte-Florence, dans la vallée de la Matapédia.
Photo : © Caroline Hayeur

tue le premier poste d'exportation bioalimentaire: nous produisons en volume quatre fois plus de porcs que nous n'en consommons. Ce choix, qui s'inscrit dans une stratégie planifiée d'expansion, a eu de nombreuses conséquences sur l'agriculture du Québec. Si la filière se félicite de ses performances à l'exportation et des emplois générés, la médaille a son revers. D'une part, cette expansion n'aurait pas pu se faire sans un soutien constant des politiques agricoles et notamment des politiques d'assurance-revenu. Au cours des dix dernières années, c'est plus d'un milliard de dollars que les contribuables ont payé pour soutenir la filière porcine¹. D'autre part, si les porcs sont bien exportés, les déjections qu'ils produisent, elles, restent au Québec, ce qui génère divers problèmes sociaux et environnementaux.

Au fond, l'agriculture québécoise n'est pas aujourd'hui orientée vers la satisfaction en priorité des besoins alimentaires de sa population. Il est en partie illusoire de penser qu'il pourrait en être autrement. Nos saisons de production sont courtes et nos hivers, longs. Il est tout à la fois logique d'exporter – il y a des productions comme l'érable ou la canneberge pour lesquelles le Québec dispose d'un réel avantage comparatif – et d'importer, sauf à penser qu'il serait possible de limiter la diversité des aliments à notre disposition de manière draconienne.

Le débat sur l'autonomie alimentaire du Québec devrait ainsi être abordé dans une perspective systémique et globale, en posant plus largement la question des modèles agricoles et alimentaires souhaités par la population et celle des liens entre l'agriculture et le développement social et économique des territoires québécois. Certes, le développement de modèles de serriculture intensive remplacerait quelques importations et offrirait à une poignée d'entrepreneurs des occasions d'affaires. Mais on peut craindre que ces projets, très énergivores, n'aient qu'un effet collectif limité et n'augmentent, à terme, la dépendance à la main-d'œuvre venue de l'extérieur. En revanche, disséminer de petites serres sur tout le territoire québécois permettrait aux maraîchers de proximité d'étendre leur saison de production et d'élargir leur offre pour mieux servir leur communauté.

Vers une transition agroécologique

Les deux millions d'hectares de terres agricoles du Québec sont un joyau à entretenir et à préserver. Le Québec dispose d'une loi unique au Canada, la *Loi sur la protection du territoire et des*

activités agricoles, qui permet, même imparfaitement, de protéger les terres des usages concurrents. Mais cette loi protège la quantité de terres et non leur qualité. À l'heure où, dans tous les secteurs de l'économie, on se pose la question d'une transition verte pour «l'après COVID», il est essentiel de repenser l'agriculture afin qu'elle contribue encore plus qu'elle ne le fait aux grands enjeux sociaux et environnementaux que nous connaissons: protection de la santé physique et mentale des agriculteurs et des agricultrices en leur proposant un nouveau contrat social reposant sur la reconnaissance de leur apport au développement du Québec; protection de la biodiversité par la diversification des cultures et la diminution de l'usage des pesticides; protection des sols en adoptant des pratiques de couverts végétaux; protection des cours d'eau en favorisant des bandes riveraines qui accueillent oiseaux et pollinisateurs; etc. Appréhendées de manière systémique, ces pratiques portent un nom: l'agroécologie, qui favorise les synergies naturelles, s'appuie sur la diversité, soutient la variété des cultures et des traditions alimentaires, développe de nouveaux modes de gouvernance des systèmes alimentaires, notamment à des échelles plus locales et dans des circuits plus courts.

Penser la transition est un travail complexe. L'agriculture s'est engagée dans une modernisation dont les limites sont connues depuis plusieurs décennies. Mais il est illusoire de penser qu'elle puisse aisément changer de cap. Ce qu'elle est aujourd'hui correspond à ce qu'ont voulu en faire la plupart de ses acteurs. Les conceptions de ce qu'est le progrès ne sont pas uniformes. Certains ne le voient que dans une technologie toujours plus pointue et largement idéalisée et d'autres l'imaginent dans un retour à des savoirs locaux et à des terroirs eux aussi idéalisés.

Au-delà de ces divergences, il y a également ce qu'on pourrait appeler des verrouillages, soit des situations où les pratiques en place sont tellement bien ancrées, à la fois socialement et techniquement, qu'elles rendent très difficile le développement d'alternatives et de nouvelles façons de penser. En agriculture, ces verrouillages sont nombreux et systémiques. Comment faire évoluer une culture professionnelle qui fait depuis 60 ans rimer gains de productivité et excellence? Comment sortir de la monoculture lorsque tout l'environnement s'est structuré pour la soutenir, du semencier à l'acheteur, en passant par le banquier? Comment faire de la place à de petits joueurs dans les épiceries lorsque le système de distribution s'est construit sur la standardisation, la concentration et l'optimisation de la logistique? Comment diminuer l'usage des pesticides quand même le territoire a été redessiné pour permettre le passage de machines de plus en plus grosses et qu'une seule personne doit prendre soin de quelques centaines d'hectares? Comment même sauver la ferme dite «familiale» quand un système technique, politique, économique et culturel favorise depuis plus de 60 ans une marche forcée vers l'agrandissement et la concentration?

Utiliser le terme de «transition» est une façon de prendre acte de la complexité des changements à initier et de la nécessité d'innover, d'expérimenter et d'accompagner pour faire prendre à l'agriculture un long virage qui soit à la fois souhaité par une majorité et économiquement viable. La

transition peut prendre divers chemins, mais elle s'appuie toujours sur des niches d'innovation qui viennent bousculer le régime dominant². De telles niches sont déjà nombreuses au Québec: tel collectif d'agriculteurs et d'agricultrices s'organise pour produire et moudre des céréales panifiables biologiques; tel autre, appuyé par des citoyens et des chefs de restaurants, s'engage dans la réalisation d'un abattoir local afin de permettre aux éleveurs de transformer leurs animaux pour fournir un produit différencié à une clientèle de proximité; tel autre, enfin, développe des solutions pour empêcher l'érosion et régénérer les écosystèmes qui entourent les fermes.

Le rôle de l'action publique est majeur. Pour que les niches d'innovation puissent bousculer le système dominant et le faire évoluer, elles ont besoin de pouvoir s'épanouir. Diverses initiatives prises au Québec vont dans ce sens, mais il subsiste encore plusieurs réglementations et divers pans de la politique agricole qui les freinent plutôt que de les soutenir. Les politiques de soutien à l'innovation, par exemple, favorisent trop souvent les gros joueurs déjà bien installés. Dans le domaine environnemental, pour que l'agriculture améliore son bilan, l'État québécois a mis en place le Plan d'agriculture durable 2020-2030. Ce plan contient de bonnes choses (réduction de 40% des risques pour la santé et l'environnement liés aux pesticides d'ici 2030, doublement des superficies agricoles aménagées favorables à la biodiversité, entre autres), mais il repose encore une fois sur des approches volontaires et renonce à s'attaquer au cœur du problème que la recherche a depuis longtemps mis en évidence: les changements dans ce domaine ne peuvent reposer uniquement sur l'adhésion spontanée des agriculteurs. Les indispensables soutiens apportés aux précurseurs dans ces domaines devraient être couplés à des systèmes pénalisant davantage les pratiques que l'on voudrait voir changer. En agriculture, ce principe a été étudié sous le nom d'écoconditionnalité. Il consiste à associer l'accès aux politiques agricoles à des efforts environnementaux.

L'irruption de la COVID-19 a créé un moment propice à encourager la transition agroécologique de notre agriculture en misant sur des systèmes davantage territorialisés et durables. Dans ce secteur comme dans d'autres, la pandémie peut être l'occasion de réfléchir aux voies d'une relance plus verte et plus inclusive. Il serait dommage que le débat sur l'autonomie n'aboutisse qu'au remplacement de quelques importations par des productions locales. Ce débat peut être l'occasion de réfléchir plus globalement aux mesures à prendre pour accompagner la transformation de notre système alimentaire de façon à le rendre plus durable, plus autonome et plus résilient. ©

1. Alexis Riopel, «Plus d'un milliard en 10 ans pour l'industrie porcine», *Le Devoir*, 30 novembre 2020.

2. F. W. Geels et J. Schot, «*Typology of sociotechnical transition pathways*», *Research policy*, vol. 36, n° 3, 2007, p. 399-417.